



# CAHIER DES CHARGES

---

*APPEL A PARTENARIAT POUR MISE EN  
PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE*

---

**MAIRIE**

**PLACE JEAN SALEN**

**76530 GRAND-COURONNE**

## **1- OBJET**

Permettre aux administrés de la commune d'adhérer à une mutuelle à des conditions tarifaires attractives.

## **2- OBJECTIF**

Améliorer l'accès aux soins au plus grand nombre.

Pouvoir proposer une offre individuelle adaptée au public cité en objet.

## **3- ROLE DE LA COMMUNE**

La commune sélectionne une mutuelle parmi les candidats sur la base des critères ci-dessous. Les habitants négocieront et souscriront directement auprès de l'organisme les contrats de protection santé complémentaire.

## **4- PRESTATIONS PROPOSEES**

Les prestations devront être présentées sous forme d'un tableau indiquant les taux et prix de garanties proposées et avec obligatoirement, pour les propositions :

- Un tarif bloqué proposé aux séniors de plus de 50 ans,
- L'absence de demande de questionnaire santé aux habitants intéressés,
- Une offre spécifique pour les étudiants à moindre coût,
- L'absence de délai de carence.

## **5- MODALITES D'EXECUTION DU PARTENARIAT**

La commune, par convention avec l'organisme sélectionné, orientera les habitants demandeurs vers ce dernier et mettra à disposition des mobiliers permettant d'accueillir la publicité de l'offre de l'organisme dans les espaces d'accueil municipaux.

La mise à disposition de locaux n'est pas impérative mais pourra être envisagée occasionnellement si celle-ci permet de faciliter les rencontres entre l'organisme et les habitants sur le territoire communal, le cas échéant, les modalités seront prévues à la convention.

## **6- DOCUMENTS A FOURNIR**

- Document de présentation de l'organisme (Nom, lieu, date de création, forme juridique...),

- Plaquette de prestations et services,
- Tableau tarifaire avec exemple de remboursement de soins,
- Offres pour les séniors, les étudiants et les familles,
- Les services complémentaires.

## **7- CRITERES DE SELECTION**

- Lisibilité de l'offre,
- Respect des prestations demandées,
- Niveaux des garanties et tarifs
- Organisme à but non lucratif
- Moyen mis en œuvre dans la relation avec le bénéficiaire (proximité, accueil, permanences physiques, accès internet...).

## **8- DATE BUTOIR DE REMISE DES OFFRES**

- **31 MAI 2021**

### **Les offres sont à adresser :**

Par mail à l'adresse suivante : [amel.mahmoudi@ville-grandcouronne.fr](mailto:amel.mahmoudi@ville-grandcouronne.fr)

ou

Par courrier : MAIRIE – PARTENARIAT MUTUELLE  
Place Jean Salen  
76530 GRAND-COURONNE